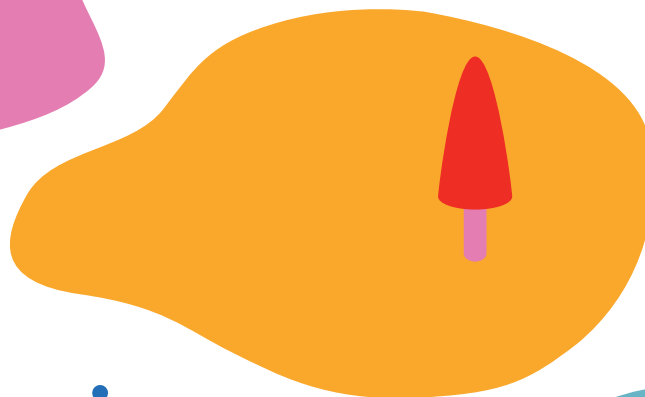
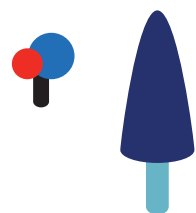


Budget
participatif
Lausanne



VOTRE VILLE, VOS PROJETS.

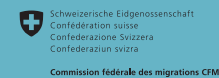
Imaginez. Votez. Créez.



Secrétariat général de la
Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers

Place Chauderon 9
CP 5032, 1002 Lausanne

+ 41 21 315 68 51
budget-participatif@lausanne.ch





Concrétisez vos idées grâce au Budget participatif sur www.lausanne.ch/budget-participatif



Le Budget participatif, c'est quoi ?

Le Budget participatif est une démarche lancée en 2019 qui encourage le développement de projets de quartier et donne l'opportunité aux habitant-e-s de décider de l'allocation de ressources financières de la Ville à l'aide d'une enveloppe mise à disposition par la Municipalité (CHF 100 000.- en 2019, CHF 150 000.- en 2020 et CHF 175 000.- en 2021). Les projets doivent être proposés par des groupes de minimum trois personnes habitant à Lausanne. L'attribution des montants aux projets ne se fait pas par décision politique ou choix stratégique mais par les Lausannois-es. Ce sont les habitant-e-s qui sont appelés à voter pour leurs projets préférés. Les projets récoltant le plus de voix sont ensuite réalisés par les lauréat-e-s eux-mêmes.

Vous êtes Lausannois-es et vous avez une idée pour développer votre quartier ? Voici comment déposer un projet :



1 Une idée de projet pour développer votre quartier ? Associez-vous à minimum 2 habitant-e-s.



2 Vous avez des questions ? Participez aux permanences que la Ville met en place et dont les dates sont communiquées sur www.lausanne.ch/budget-participatif.



3 Remplissez le formulaire et le budget et envoyez-les par e-mail à budget-participatif@lausanne.ch ou par la Poste.



4 Votre projet est étudié par les services de la Ville concernés pour s'assurer de sa conformité technique et légale.



5 Faites la promotion de votre projet auprès des Lausannois-es. Ceux-ci voteront pour leurs projets préférés (minimum 3).



6 Si votre projet est conforme, signez la convention avec la Ville, recevez la subvention et commencez la mise en œuvre de votre projet !

Voter et faire voter pour des projets :

Pour être réalisé, un projet doit avoir démocratiquement obtenu une majorité de voix lors du vote. Vous avez trois possibilités pour voter : par voie numérique sur le site du Budget participatif, par bulletin papier dans l'une des urnes réparties dans tout Lausanne ou par correspondance en renvoyant votre bulletin de vote par la Poste.

Si vous avez déposé un projet et qu'il a franchi avec succès les étapes précédentes, il est temps de faire campagne afin qu'il recueille suffisamment de voix pour figurer parmi les heureux gagnants !

Comment voter ?

Vous devez voter pour autant de projets que vous souhaitez mais au minimum pour 3 projets. Trois modalités de vote :

- En ligne sur le site www.lausanne.ch/budget-participatif
- Dans l'une des urnes déployées sur l'ensemble du territoire lausannois, dont la liste et les localisations peuvent être consultées, pendant la période de vote, sur le site www.lausanne.ch/budget-participatif
- Par correspondance en renvoyant votre bulletin de vote à cette adresse :
SGEJQ - Budget participatif
Place Chauderon 9
CP 5032
1002 Lausanne



Enjeu de la votation

Une enveloppe globale est disponible et c'est aux Lausannois-es de la distribuer entre leurs projets préférés.

Qui peut voter ?

Tou-te-s les Lausannois-es peuvent voter sans condition d'âge ni de nationalité.

Résultat de la votation

Les projets sont classés selon le nombre de votes obtenus. Le premier de la liste se voit attribuer le montant estimé pour sa réalisation. Le solde des ressources permet de financer le deuxième projet sur la liste et ainsi de suite jusqu'à épuisement de l'enveloppe à disposition.

Faire voter pour mon projet

Un projet, même s'il remplit tous les critères de faisabilité, ne sera jamais réalisé s'il n'a pas obtenu suffisamment de voix lors du vote. Voter et faire voter est donc primordial !

Accompagnement

Pour les phases de dépôt de projet et de mise en œuvre, la Ville met en place des permanences. N'hésitez pas à demander de l'aide en vous adressant à budget-participatif@lausanne.ch ou en consultant les dates d'accompagnements sur le site internet www.lausanne.ch/budget-participatif

